

## Compte rendu de la rencontre de médiation sur le projet de stabilisation des berges en bordure de routes à L'Isle-aux-Coudres

**Lieu :** Résidence privée de M<sup>me</sup> Réjeanne Harvey, à L'Isle-aux-Coudres

**Date et heure :** Le 15 octobre 2013 de 15 h 10 à 15 h 45

### Participants

#### Tierce partie

M<sup>me</sup> Réjeanne Harvey  
Propriétaire, sur le chemin des  
Coudriers, concernée par  
l'engagement convenu entre les  
requérants et le ministère des  
Transports du Québec (MTQ)

#### Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

François Lafond  
Commissaire responsable de  
l'enquête et de la médiation

Catherine Plasse  
Analyste

Rita Leblanc  
Coordonnatrice

#### Par le commissaire responsable de l'enquête et de la médiation :

- informe de la tenue d'une deuxième séance de travail réunissant les requérants et les promoteurs et de ce qui y sera discuté ;
- indique que le BAPE présentera lors de cette rencontre, la position défavorable de M<sup>me</sup> Harvey en ce qui a trait à l'aménagement d'un accès au fleuve sur sa propriété ;
- précise qu'il ne revient pas au BAPE de faire des suggestions sur les aménagements à mettre en place ;
- mentionne que le ministère est disposé à aménager des accès au fleuve mais qu'il revient à la municipalité d'obtenir les autorisations auprès des propriétaires des lots visés ;
- mentionne que la municipalité peut aller en expropriation et que la décision se prend alors devant un juge ;
- précise également que le requérant pourrait retirer ou non sa requête et donc que l'on ne sait pas, à l'heure actuelle, s'il y aura une audience publique.

#### Par M<sup>me</sup> Réjeanne Harvey :

- réitère son désaccord à l'effet qu'un accès au fleuve soit aménagé sur sa propriété ;
- estime qu'un tel aménagement n'obtiendra pas non plus la faveur de ses voisins ;
- précise qu'elle a vendu, il y a environ un an, une partie de sa bande riveraine à M. Chouinard et à M<sup>me</sup> Dufour.

### Aucune prochaine rencontre prévue

Compte rendu fait le 21 octobre 2013

Préparé par :	Catherine Plasse
Validé par :	François Lafond